

La société GAUSSIN annonce la mise en place d'un plan d'actions gratuites portant sur 612 000 actions

GAUSSIN Manugistique (ALTERNEXT FR0010342329) annonce la mise en place d'un deuxième plan d'attribution d'actions gratuites de 612 000 actions de la société au bénéfice de ses salariés et mandataires sociaux. Les actions seront définitivement acquises par les bénéficiaires à l'issue d'une période d'acquisition de deux ans si les objectifs de résultat fixés par le conseil d'administration ont été atteints et sous condition de présence.

1. Plan d'attribution d'actions gratuites 2014.

L'assemblée générale du 30 septembre 2013 a autorisé le conseil d'administration à procéder dans un délai de 26 mois à l'attribution d'actions gratuites dans la limite de 10 % du capital.

Le conseil d'administration du 11 juillet 2014 a décidé la mise en place d'un nouveau plan d'attribution d'actions gratuites de 612 000 actions de la société au bénéfice des salariés des sociétés du groupe pour un total de 438 000 actions et au bénéfice des mandataires sociaux pour un total de 174 000 actions (150 000 actions pour M. Ch. Gaussin et 24 000 actions pour M. R. Perey), soit une dilution potentielle de 3,80 %, compte tenu des 16 113 748 actions composant le capital social à ce jour.

Les administrateurs ont souhaité une nouvelle fois donner la possibilité à tout le personnel des sociétés du groupe de devenir actionnaire de la société GAUSSIN. Ils ont néanmoins fixé une condition de résultat et de présence :

Les actions attribuées gratuitement seront définitivement acquises par les bénéficiaires, à l'issue de la période d'acquisition, sous les conditions suspensives suivantes :

- Présence continue du bénéficiaire pendant la période d'acquisition, étant précisé que le conseil d'administration pourra relever un bénéficiaire de cette condition de présence ;
- Réalisation par les sociétés du groupe, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014, d'un EBITDA 2014 retraité des charges significatives non récurrentes ou d'un résultat net consolidé supérieur ou égal à dix pour cent (10 %) du chiffre d'affaires consolidé selon les taux de détention des filiales du 30 juin 2014.

La période d'acquisition est fixée à 2 ans à compter de la date du 11 juillet 2014.

La période de conservation est fixée à 2 ans à compter de l'expiration de la période d'acquisition.

Prochains rendez-vous

Publication des résultats semestriels consolidés 2014 → le mardi 07 octobre 2014 (après Bourse)

A propos de GAUSSIN

GAUSSIN MANUGISTIQUE® est spécialisée dans l'audit des process de manutention et la réalisation de systèmes sur roues pour la mise en place et le transport de charges lourdes, volumineuses ou délicates. Avec plus de 50 000 véhicules de manutention à travers le monde, GAUSSIN Manugistique bénéficie d'une forte notoriété sur quatre marchés en pleine expansion : l'Energie, le Transport, l'Environnement et les Matières Premières. GAUSSIN MANUGISTIQUE® est coté sur Nyse Alternext depuis le 16 juin 2010. Les actions GAUSSIN sont cotées, depuis le 20 juillet 2012, sur le groupe de cotation E2 (Offre au public), depuis l'obtention du Visa AMF n° 12-360 en date du 17/07/12 sur le Prospectus, disponible sans frais sur www.gaussin.com.



Contacts

GAUSSIN

Christophe Gaussin, invest@gaussin.com
+33(0)3.84.46.13.45

D&D Communication

Nicolas Daniels, n.daniels@dd-comm.com
06 63 66 59 22
Alexandra Nay, a.nay@dd-comm.com
06 73 06 18 52

Retrouvez toute l'information GAUSSIN sur www.gaussin.com